

L'ACTU LOCALE

Projet FLE : c'est reparti !

Après une petite période de ralentissement, le projet FLE reprend force et vigueur ! Le but du projet FLE est de permettre aux étrangers qui ne peuvent pas bénéficier des dispositifs existants, d'avoir accès à l'apprentissage du français.

L'apprentissage du français est important pour être indépendant, pour maîtriser son destin, pour tisser des liens sociaux.

Pour participer au projet ou pour bénéficier des cours, écrire à

FLE_cimade63@yahoogroupes.fr

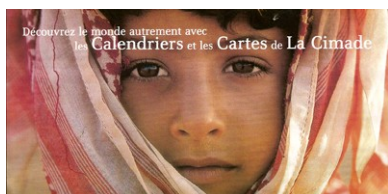
Si vous connaissez des étrangers qui pourraient être intéressés, n'hésitez pas à leur proposer de prendre contact avec le projet FLE.

Hébergement des demandeurs d'asile (suite)

Le 20 octobre, 40 personnes se trouvaient au SAO pour un logement alors qu'il ne restait que 3 places... Parmi ces personnes 12 demandeurs d'asile. Malgré l'ouverture de 40 places supplémentaires, le dispositif d'hébergement d'urgence dans le département n'est pas suffisant. Pour les demandeurs d'asile, cela signifie que la France ne fait pas un effort suffisant pour honorer ses obligations relatives à la Convention de Genève.

Le Préfet devrait recevoir bientôt les parlementaires à ce sujet. A suivre ...

Pour aider la CIMADE : l'adhésion et/ou le beau calendrier !



La CIMADE a besoin de soutien. Non seulement parce qu'elle est mal menée par le gouvernement mais aussi pour donner du poids, de la crédibilité à ce qu'elle fait et à ce qu'elle dit. Elle édite des rapports d'observation, fait vivre un contre pouvoir critique et citoyen

Café Migrant : maîtriser le débat et y voir clair !

Pour être efficace dans la lutte, il faut maîtriser le débat ! Les Cafés-Migrant sont là pour découvrir des livres sur l'immigration et discuter ensemble. Ainsi, du débat collectif chacun peut affiner sa réflexion et se nourrir de l'autre. Nous recherchons des animateurs volontaires et bénévoles pour continuer l'aventure !

Rendez vous le 1er décembre à 18h30 au 11 rue marmontel !

C'est décidé, Je soutiens !

SOUTIEN à THEOPHILUS OMON

Théophilus est un pasteur évangélique nigérian qui n'a pas réussi à obtenir l'asile en France, pourtant les menaces sont réelles sont lui dans son pays. Il est toujours en centre de rétention à Lyon. Pour le soutenir, vous pouvez signer la pétition à :

<http://resf.rusf63.free.fr/spip.php?article94#sp94>

Au titre de la réparation nous demandons la régularisation pour les 19 afghans de Nîmes!

19 demandeurs d'asile afghans, « évacués » de la "jungle" de Calais le 22 septembre dernier ont été placés en centre de rétention à Nîmes puis libérés par le juge des libertés et de la détention le 28 septembre à minuit.

Depuis, avec l'aide d'associations et de citoyens, ils multiplient les démarches pour pouvoir déposer leur demande d'asile. [...]

PETITION A SIGNER

<http://placeauxdroits.net/petition2/index.php?petition=27>

Action à venir

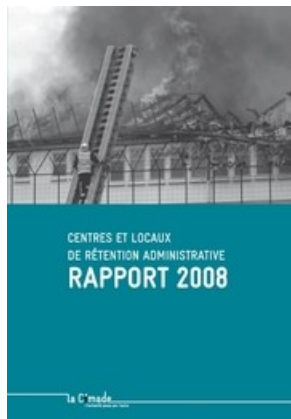
CERCLE DE SILENCE
JEUDI 19 NOVEMBRE
de 18h30 à 19h place de Jaude.

On a besoin de volontaires pour diffuser des affiches !!!
cerclesilence63-owner@yahoogroupes.fr



Actu Nationale

La Cimade publie son 9 ème rapport sur les centres et locaux de rétention administrative



Dans la neuvième édition de son rapport sur les centres et locaux de rétention administrative, La Cimade dresse un état des lieux pour l'année 2008 des conditions d'enfermement des étrangers, des conséquences des quotas d'expulsion, avec en toile de fond la réforme de l'intervention associative auprès des personnes retenues.

Les actions juridiques entreprises par La Cimade et ses partenaires associatifs devant le tribunal administratif de Paris et le Conseil d'Etat, ont permis de faire reconnaître que la mission associative en rétention devait impérativement comporter une **aide concrète et effective** à la rédaction des recours pour garantir les droits des étrangers retenus. Le caractère national de cette mission a aussi permis à La Cimade d'assurer son rôle de témoignage, tout aussi essentiel pour la défense des droits des personnes. Ce rapport est une nouvelle fois l'occasion pour nous d'exercer ce **devoir de témoignage**.

Il se fonde sur le travail et les informations récoltées au quotidien par les intervenants de La Cimade en rétention dans les **23 CRA en France** et en outre-mer, et dans 12 locaux de rétention. Nous écrivions dans notre précédent rapport, publié en avril 2008, que la politique du chiffre se traduisait par une réduction des droits des étrangers placés en rétention. **Interpellations absurdes, violences dans les CRA, placements des familles, expulsions des malades, désespoir et révolte : le constat est le même, en pire, pour 2008.**

Dans le même temps, **l'industrialisation** de la rétention administrative se poursuit. Le centre de rétention du Mesnil-Amelot II devrait entrer en activité au début 2010. Cinquante millions d'euros ont été dépensés pour ses 240 places, son système de surveillance et de cloisonnement ultra-moderne, son espace spécial pour l'enfermement de familles et d'enfants, ses caméras, ses barbelés, etc. C'est un véritable **camp d'internement administratif** qui accueillera prochainement plus d'étrangers qu'il n'y a d'électeurs dans cette petite commune de Seine-et-Marne.

Le Rapport Cimade 2008 sur les centres et locaux de rétention administrative veut mettre en lumière cette poursuite de la criminalisation des migrants et de la systématisation de leur enfermement. Plus que jamais, la lutte contre ce processus réclame la mobilisation de toutes celles et de tous ceux qui sont attachés avant tout à l'humanité et à la défense des droits et libertés fondamentales des personnes.

[> Télécharger le rapport 2008 sur les centres et locaux de rétention administrative](#)

Agenda

Samedi 7 novembre : 20 h 30 au CDP projection du film " A CÔTE " par l'ACAT.

ATTENTION Le CAFE MIGRANT DU 18 NOVEMBRE EST ANNULÉ !!!

Jeudi 19 Novembre : 18h30 place de Jaude : Cercle de Silence

Mardi 1er décembre : 18h 30 reunion du groupe cimade63

Mercredi 2 dec : 18h30 réunion Amoureux au Ban

REFLEXION

L'Identité Nationale

Ça ne vous a pas échappé, le Ministre de l'Immigration et de l'Identité Nationale a relancé le débat sur l'Identité Nationale. Laissons de côté les éventuelles raisons électorales et politiques, pour nous pencher sur le fond du problème.

Est il pertinent de participer à ce débat ? Tout dépend de la manière dont on approche l'identité nationale. Si on souhaite la figer, la normer pour pouvoir dire qui est et qui n'est pas ou plus français, si on souhaite exclure, alors ce débat en est l'occasion **et nous, nous le refuserons.**

Mais si on a une approche objective face à l'identité nationale, il est clair que celle-ci ne peut se baser sur des principes ethno-géographiques mais plutôt socio-politiques. En effet, cette identité est mouvante, changeante comme la société, elle est avant tout le fait de participer à une communauté de destin. De ce point de vue, **il n'est plus besoin de débattre** car il n'est plus besoin de normer. L'Identité Nationale est "inormable" par nature.

Si elle est le ciment d'une nation, elle doit alors œuvrer à la fraternisation de celle-ci et non à un repli mortifère.